

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	2 650 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements	128 k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(49) k\$
• Autres éléments du résultat	97 k\$
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2025	80 k\$
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0 k\$
Solde des excédents à répartir	2 778 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et au FADM	(522) k\$
• Ristourne	(555) k\$
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	111 k\$
• Affectation au FADM	(79) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$
Affectation à la réserve générale	(2 255) k\$
Solde des excédents à répartir	0 k\$

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	ÉQUIVALENT EN DOLLARS
	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	
Comptes		80 k\$
Épargne et placements	0,58 \$	85 k\$
Fonds		9 k\$
Prêts et marges de crédit		193 k\$
RISTOURNE ASSURANCES³	23 \$/1 000 \$ de prime	64 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT³	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets	36 k\$
RISTOURNE PRODUITS³	Montant de 75 \$⁴	82 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE³	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions	6 k\$

PROPOSITION DE VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2025

Total des ristournes aux membres	554 570 \$
Fonds d'aide au développement du milieu	78 928 \$

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir.

L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

² Soumise au vote lors de l'assemblée.

³ Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant atteindre 75 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.